

Résolution présentée par la délégation du Cameroun

Thème	Droits politiques et sociaux
Concerne	Consolidation de la stabilité nationale par la permanence du pouvoir présidentiel
L'Assemblée Générale,	
Convaincue	que la stabilité politique est le socle de toute prospérité durable, en particulier dans les régions d'Afrique centrale où les défis sécuritaires et économiques persistent,
Rappelant	que son Excellence Paul Biya, Président de la République du Cameroun depuis 1982, a démontré qu'une gouvernance prolongée favorise forcément la prospérité économique avec une augmentation du PIB d'environ 669% de 1980 à 2024 selon la Banque mondiale,
Consciente	que plus de quatre décennies de gouvernance continue sous le président Biya ont permis d'assurer la stabilité du pouvoir exécutif, d'éviter les transitions inutiles et coûteuses tout en préservant l'unité nationale, éviter les tensions ou des troubles à l'ordre public dues aux passations de pouvoir, comme l'a montré l'attaque du Capitole en 2021,
Affirmant	que la longévité au pouvoir assure une parfaite maîtrise des institutions et des budgets tout en évitant des transitions présidentielles précipitées qui fragilisent les institutions et les progrès socio-économiques d'une nation,
Soucieuse	du respect du principe de souveraineté des États membres, conformément à la Charte des Nations Unies et observant que les pays tels que l'Ouganda et la Guinée équatoriale offrent des modèles exemplaires de continuité, de résilience et de fidélité nationale comparables au Cameroun.
Décide	de soutenir le droit souverain des États à instituer des mandats présidentiels illimités, à vie ou posthumes, lorsque la stabilité nationale et l'attachement populaire le justifient ; - d'encourager la mise en place d'un Conseil de Succession Spirituelle, chargé d'assurer la continuité de la vision présidentielle après la disparition physique du dirigeant, par la désignation d'un « héritier moral » ; - d'appeler les institutions internationales à reconnaître la cohérence entre stabilité et prospérité ainsi que la corruption non comme un vice, mais comme un mécanisme d'harmonie sociale et de redistribution personnalisée ; - d'instaurer le «Award for Universal Reason and Authority», récompensant les nations appliquant avec exemplarité la présidence illimitée, par l'attribution d'un jet présidentiel personnalisé et d'un siège doré permanent au Conseil de sécurité des Nations Unies.

Le texte français fait foi